



COMMUNIQUÉ de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

RAPPORT ANNUEL 2008: UNE SITUATION CONTRASTÉE CONCERNANT LES STIMULANTS

Tendances stables pour les amphétamines et l'ecstasy – la cocaïne toujours en progression

6.11.2008, LISBONNE - Les stimulants — amphétamines, ecstasy et cocaïne — sont actuellement les drogues les plus fréquemment consommées en Europe, après le cannabis. Cependant, l'analyse des données révèle une situation contrastée au sein de cette famille de substances en termes de niveau de prévalence, de tendances et d'évolution du marché comme le constate l'**agence sur les drogues de l'UE (OEDT)** lors de la présentation, aujourd'hui à Bruxelles, de son **Rapport annuel 2008: l'état du phénomène de la drogue en Europe**.

Quelque 12 millions d'Européens (15–64 ans) ont déjà expérimenté la cocaïne, 11 millions les amphétamines et 9,5 millions l'ecstasy. Les données les plus récentes pour l'Europe confirment une stabilisation, voire un recul, de la consommation d'amphétamines et d'ecstasy. Dans le même temps, elles font état d'une progression constante de la consommation de cocaïne, bien que ce phénomène soit restreint à un nombre limité de pays. L'**OEDT** présente également un nouvel état des lieux de la fragmentation du marché des stimulants illicites en Europe (voir carte, Chapitre 4).

Amphétamines et ecstasy: situation stable

Environ 2 millions de jeunes Européens (15–34 ans) ont consommé des amphétamines au cours de l'année écoulée; quelque 2,5 millions ont fait usage de l'ecstasy. Le rapport fait apparaître une tendance à la stabilité, voire au recul, de la consommation d'amphétamines dans cette tranche d'âge depuis 2003 (Figures GPS-8, i; GPS-23, i, ii). En moyenne, 1,3% de jeunes adultes rapportent une consommation durant l'année. La prévalence de la consommation d'ecstasy par de jeunes adultes au cours de l'année écoulée est aussi restée relativement stable au fil des cinq dernières années. En moyenne, 1,8 % des jeunes adultes concèdent avoir consommé de l'ecstasy au cours de l'année écoulée. On observe cependant des variations importantes d'un entre les pays. Les données des enquêtes en milieu scolaire menées en **République tchèque**, en **Espagne**, en **Suède** et au **Royaume-Uni** étayent l'hypothèse d'une stabilisation générale de la situation, voire d'un recul, de la consommation d'amphétamines et d'ecstasy chez les 15–16 ans (Tableau EYE-3).

La consommation de cocaïne continue à progresser

Quelque 3,5 millions de jeunes Européens (15–34 ans) ont consommé de la cocaïne au cours de l'année écoulée et 1,5 million durant le mois écoulé. Sept pays disposant d'enquêtes récentes (2005–2007) font état d'une tendance à la hausse au cours de la dernière année (Figure 5, Chapitre 5, figure GPS-14, i). Dans les pays présentant une forte prévalence (**Danemark**, **Espagne**, **Irlande**, **Italie** et **Royaume-Uni**), la proportion d'usager durant l'année chez les jeunes adultes oscille entre 3 % et 5,5 %. Les demandes de traitement pour des problèmes liés à l'usage de cocaïne sont aussi en augmentation. De 2002 à 2006, le nombre de nouvelles demandes de traitement en Europe a progressé de 13 000 à près de 30 000 (figure TDI-1, ii). Quelque 500 décès liés à la consommation de cocaïne ont aussi été recensés par l'**OEDT** en 2006. (Voir aussi données sur les saisies de cocaïne ci-dessous).

Fragmentation du marché des substances stimulantes en Europe: besoin d'une réponse intégrée

La cocaïne domine le marché illicite de stimulants en Europe de l'Ouest et du Sud. Ailleurs, sa consommation et sa disponibilité demeurent généralement faibles. Dans la plupart des pays du Nord, du centre et de l'Est de l'Europe, en particulier ceux qui font partie de l'UE depuis 2004, les amphétamines demeurent le produit stimulant prédominant (carte, Chapitre 4). **Au sein de l'UE**, la consommation de méthamphétamine, une drogue à l'origine de graves problèmes hors d'Europe, reste limitée à la **République tchèque** et à la **Slovaquie**, mais d'autres pays font sporadiquement état de sa disponibilité ou de sa consommation.

En raison des similitudes concernant les contextes et motifs de consommation, la cocaïne et les amphétamines peuvent, dans une certaine mesure, être considérées comme des produits concurrents sur le marché européen des drogues illicites. «L'interaction entre les drogues présentant le même attrait pour le consommateur demeure un domaine de recherche important», a déclaré le **président de l'OEDT, Marcel Reimen**. «Le constat actuel d'un marché fragmenté doit nous pousser à adopter une approche holistique concernant les substances stimulantes plutôt que de nous concentrer sur chacune individuellement. Il est par exemple possible que les progrès réalisés dans la réduction de la disponibilité d'une drogue soient compensés par l'usage d'une autre par les consommateurs».

Egalement dans le rapport...

CANNABIS: des indices plus marqués d'un possible déclin de la popularité

Près d'un quart des Européens, soit environ 71 millions d'individus (15–64 ans) ont expérimenté le cannabis au cours de leur vie; 7 % (23 millions) en ont consommé l'année écoulée, ce qui en fait la drogue illicite la plus consommée en Europe. D'après l'OEDT, Il existe des indices de plus en plus marqués d'une perte de popularité de cette drogue, ce qui corrobore l'analyse présentée dans le *Rapport annuel 2007*.

On estime qu'environ 17,5 millions de jeunes Européens (15–34 ans) ont consommé du cannabis au cours de l'année écoulée. Les dernières données des enquêtes nationales relatives à la consommation de cannabis au cours de l'année écoulée dans cette tranche d'âge indiquent une stabilisation ou un recul dans la majorité des pays (Figure 4, Chapitre 3; Figure GPS-4, i). En moyenne, 13 % des jeunes adultes européens déclarent avoir consommé cette drogue au cours de l'année écoulée. Dans la plupart des pays membres de l'UE, les niveaux d'expérimentation et de consommation intensive chez les étudiants de 15 ans restent stables ou reculent (enquêtes HBSC*; Figures EYE-4 et EYE-5). Au **Royaume-Uni**, pays où le niveau de consommation du cannabis était traditionnellement élevé, on observe une tendance constante à la baisse dans les enquêtes menées auprès de la population, en particulier chez les plus jeunes (Figure GPS-10).

«Le nombre de consommateurs de cannabis réguliers et intensifs est néanmoins susceptible d'évoluer indépendamment de la prévalence de l'usage de cette drogue dans l'ensemble de la population», constate **Wolfgang Götz, directeur de l'OEDT**. Quelque 4 millions d'adultes européens (15–64 ans) consommeraient du cannabis quotidiennement ou quasi quotidiennement. Parmi les 160 000 premières demandes de traitement liées à la drogue recensées en 2006, le cannabis figure en seconde place des motifs de consultation (28 %) après l'héroïne (35 %) (figure TDI-2, i).

OFFRE: À MARCHÉS DYNAMIQUES, RÉPONSES DYNAMIQUES

«Le trafic et l'offre de drogues vers et au sein de l'Europe évolue progressivement», constate **Wolfgang Götz**, «les innovations sur le marché posent désormais des défis de taille aux politiques de répression et de santé publique». Parmi ces évolutions, on peut citer l'importance croissante de la production locale de cannabis en Europe, le détournement et la production illicite d'opioïdes de synthèse, l'explosion du commerce en ligne qui promeut des «euphorisants légaux» (*legal highs*) et des produits à base de plantes, ainsi que l'impact environnemental de la production de drogues de synthèse. Le rapport publié ce jour aborde également la question du trafic de cocaïne transitant par l'Afrique occidentale et des efforts déployés par la communauté internationale pour soutenir cette région.

Afrique occidentale, principale plaque tournante du trafic de cocaïne, et émergence de ce trafic en Europe de l'Est

On estime qu'en 2007, près d'un quart du trafic de cocaïne à destination de l'Europe a transité par l'**Afrique occidentale** (ONUDC, 2008), qui, au fil des dernières années, s'est imposée comme une plaque tournante de ce narcotrafic. La cocaïne entre en Europe par diverses routes, les **Caraïbes** demeurant encore une zone de transit majeure. Cependant, la recrudescence spectaculaire du trafic qui emprunte la filière ouest-africaine aurait contribué à la disponibilité accrue de la cocaïne et à la chute des prix en Europe et au renforcement du rôle de porte d'entrée en Europe de la **péninsule ibérique**. Sur les 121 tonnes de cocaïne saisies en Europe en 2006, 28 % ont été interceptées au **Portugal** et 41 % en **Espagne** (contre 17 % et 46 % respectivement en 2005). En 2006, 72 700 saisies ont été effectuées en Europe, dont plus de la moitié en **Espagne** (58 %) et 2 % au **Portugal** (Tableaux SZR-9, SZR-10).

Des rapports récents relatifs à l'importation de cocaïne au travers des **pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Roumanie et Russie)** peuvent également étayer l'hypothèse de la mise en place de nouvelles filières. Face à la montée en puissance de la consommation de cocaïne, les efforts s'orientent en priorité vers l'interception. Dans ce contexte, le Centre d'opération et d'analyse maritime de lutte contre le trafic de drogue (*Maritime Analysis and Operations Centre—Narcotics/MAOC-N*), basé à Lisbonne, a un rôle capital à jouer en ciblant les cargaisons transatlantiques. À Toulon, le Centre de Coordination de la Lutte Anti-Drogue en Méditerranée (CECLAD-M) est en charge de la lutte contre le trafic en Méditerranée.

Production locale de cannabis: «la grande inconnue»

La question de la production locale d'herbe de cannabis en Europe fait également partie des thèmes du rapport présenté. Les données des États membres suggèrent que «ce phénomène ne peut plus être considéré comme marginal». La résine de cannabis, principalement en provenance du Maroc, a toujours été le produit prédominant dans de nombreux États de l'UE. Cependant, la production locale d'herbe progresse en Europe depuis le début ou le milieu des années 1990; certains pays font même état d'un abandon de la résine au profit de l'herbe cultivée localement. Quelque 2,3 millions de plants de cannabis ont été saisis en Europe en 2006.

La plupart des pays européens font état d'une production locale de cannabis, de la culture à petite échelle pour usage personnel aux grandes plantations à vocation commerciale. La production locale représente un défi de taille pour les organes de répression, étant donnée la nature transfrontalière du trafic et le fait que les sites de production sont proches de leur marché et sont relativement faciles à dissimuler. Consciente des lacunes dans les données existantes, l'**OEDT** a engagé une étude en vue d'évaluer l'ampleur et la part de marché relative du cannabis végétal produit localement.

Plus de 200 substances psychoactives en vente sur Internet

L'**OEDT** signale aussi que plus de 200 psychotropes sont actuellement en vente dans les magasins en ligne d'Europe, selon une mini-enquête réalisée en 2008 auprès de 25 cyberboutiques. Si les substances proposées à la vente par ces commerces sont souvent décrites comme des «euphorisants légaux», dans certains pays européens, ces drogues sont régies par les mêmes lois que les drogues illicites, et peuvent donner lieu à des sanctions. Vu l'échantillon réduit de cette enquête, il convient d'interpréter les résultats avec circonspection. La majorité des boutiques identifiées étaient établies au **Royaume-Uni** et aux **Pays-Bas** et, dans une moindre mesure, en **Allemagne** et en **Autriche**. Certaines études indiquent une multiplication du nombre de magasins en ligne proposant ces produits à la vente et une adaptation rapide de leur part aux nouvelles contraintes légales.

Parmi les substances les plus fréquemment vendues comme «euphorisants légaux», citons *Salvia divinorum*, le kratom (*Mitragyna speciosa*), la liane d'argent (*Argyreia nervosa*), les champignons hallucinogènes et une grande variété de «party pills» censées se substituer à l'ecstasy (MDMA). Le principal ingrédient des «party pills» de synthèse est souvent la benzylpipérazine (BZP), mais celles-ci peuvent aussi contenir des composants végétaux ou des substances semi-synthétiques ou synthétiques. Une évaluation des risques de la BZP établie par l'**OEDT** a donné lieu à une décision du Conseil en mars 2008 donnant un an aux États

membres pour soumettre la BZP à des mesures de contrôle. Certains pays ont déjà instauré des mesures de contrôle de la *Salvia divinorum* et/ou de son principe actif, *Salvinorine A*.

Marcel Reimen, président de l'OEDT a déclaré: «Ceux qui tirent profit de la production, du trafic et de la vente de drogues illicites sont créatifs et déterminés, et ne reculent devant rien pour étendre leur marché, qu'il s'agisse de recourir à de nouvelles technologies ou d'exploiter la misère sociale de certaines régions des pays en voie de développement. Nos politiques doivent se montrer tout aussi créatives si nous voulons ne pas nous laisser distancer par un marché en évolution qui se soucie peu de l'impact sur les individus, la collectivité et l'environnement.»

Publié ce jour: *La consommation de drogues chez les jeunes gens vulnérables*

Les États membres de l'UE tendent de plus en plus à donner la priorité aux personnes socialement vulnérables dans leurs politiques sociales et de lutte contre la drogue, et ce afin de limiter les risques liés aux problèmes potentiels de toxicomanie dans les milieux où ils sont les plus susceptibles de survenir. Cependant, ces bonnes intentions doivent se traduire davantage par des actes. Publié ce jour, l'analyse de l'OEDT consacrée à cette problématique montre que certains groupes de jeunes gens vulnérables (enfants en institutions, jeunes sans domicile fixe, jeunes qui quittent prématurément l'école ou sont en décrochage scolaire) sont plus exposés à un usage précoce des drogues que leurs homologues et risquent de progresser vers un usage problématique de drogues plus rapidement. La connaissance des profils de ces groupes vulnérables et du milieu où ils évoluent peut servir de base à l'élaboration de stratégies et de mesures de prévention. L'usage de drogue peut n'être qu'un des nombreux comportements rencontrés chez les groupes vulnérables, ce qui devrait inciter les politiques en matière de drogue à aborder un éventail de facteurs sociaux susceptibles d'aggraver, de présager ou d'accélérer des problèmes de santé au sein de ces groupes. Des exemples de bonnes pratiques sont évoqués dans le rapport.

Synthèse en 23 langues sur <http://www.emcdda.europa.eu/publications/selected-issues>

Remarques:

Les données présentées dans le *Rapport annuel 2008* concernent l'année 2006 ou la dernière année disponible.

Les chiffres et les tableaux cités dans le présent communiqué de presse peuvent être consultés dans le Bulletin statistique 2008 <http://www.emcdda.europa.eu/stats08>

Informations et liens vers les documents *Rapport annuel*, communiqués de presse, services et manifestations disponibles à l'adresse: <http://www.emcdda.europa.eu/events/2008/annual-report>

* Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) <http://www.hbsc.org>